



**ARRÊTÉ N° ARR-184-2026-RH
PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS ET SIGNATURE**

A Madame Edith PUGNET

DEUXIEME VICE PRÉSIDENTE DU CENTRE DE GESTION

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

Vu le code général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion de la fonction publique territoriale et notamment son article 28 ;

Vu la délibération n°DE-354-03072026 portant élection du Président du Conseil d'administration du CDG66 ;

Vu la délibération n°DE-355-03072026 fixant le nombre de Vice-présidents ;

Vu la délibération n°DE-361-03072026 déterminant la composition du bureau ;

Vu la délibération n°DE-357-03072026, désignant Madame Edith PUGNET, Maire de CABESTANY, en qualité de 2ème vice-présidente du Centre de Gestion ;

Considérant qu'en application de l'article 28 du décret précité, le Président peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs membres du bureau ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Il est donné délégation de fonctions et de signature, à Madame Edith PUGNET, 2ème vice-présidente, pour assurer le suivi des missions relatives à la prévention et la mise à disposition d'agents chargés de fonction d'inspection

A ce titre, Madame Edith PUGNET signera tout document s'y rapportant.

ARTICLE 2 : Cette délégation ne concerne pas les dossiers relatifs aux marchés publics, ni les questions relatives au personnel de l'établissement.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Edith PUGNET, sera transmise à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales, et à l'Agent comptable du Centre de Gestion.

Fait à PERPIGNAN, le 03 juillet 2026

Notifié à l'intéressée le

Le 2ème vice-présidente,

Edith PUGNET



**Le Président du Centre de Gestion
de la Fonction publique territoriale
des Pyrénées-Orientales,**

Robert GARRABE

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20260710-ARR184-2026-RH-AI
Date de télétransmission : 10/07/2026
Date de réception préfecture : 10/07/2026